

N°: 7

Date réception Préfecture :

Conseil du 28/09/2015	Identifiant : 2015-0295	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs :
 VILLE DE POITIERS poitiers DIRECTION ANIMATION ET VIE LOCALE SERVICE CULTURE ET PATRIMOINE Centre d'Activité Musées	Titre : 13 - Subventions d'équipement . Musées. Programme de restaurations 2015. Demande de subvention auprès de l'Etat - Entrée dans le domaine public mobilier. - P.J. : Restauration archéo ; Restauration peintures ; Restauration préhistoire ; Restauration Sarak Lipska Etudiée par : Le Bureau municipal du 07/09/2015 La commission Bien vivre ensemble et vie dans les quartiers du 10/09/2015 La commission des Finances du 21/09/2015 Rapportée par :	

Nomenclature Préfecture N° 1 : 7. Finances locales

Nomenclature Préfecture N° 2 : 5. Subventions

La loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux « Musées de France » stipule que l'une des missions principales des musées est de conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections.

Pour cela, la Ville de Poitiers a sollicité l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) afin qu'il subventionne le programme de restaurations 2015 des musées de Poitiers.

Le plan de financement prévisionnel de ce programme de restaurations de l'année 2015, validé par l'Etat lors de la Commission de Restauration, est le suivant :

RESTAURATION D'ŒUVRES & OBJETS D'ART
Commission de restauration année 2015

Nature de l'opération	Dépenses en euros TTC	Recettes en euros Pour l'ensemble du programme
<u>Peintures :</u> 4 peintures huile sur toile 1 peinture huile sur bois 1 peinture huile sur carton	13 860,70 €	<u>ETAT /DRAC</u> Subvention de 7 609,00 €
25 dessins et collage de Sarah Lipska (XXe siècle)	2 406,00 €	<u>Autofinancement</u> <u>Ville de Poitiers</u> 26 055,70 €
<u>Archéologie</u> 4 œuvres de l'époque gallo-romaine	8 700,00 €	
1 œuvre de l'époque du Haut Moyen Age	252,00 €	
2 œuvres de l'époque du Moyen Age	286,20 €	
4 lots d'œuvres de l'époque préhistorique	8159,80 €	
TOTAL TTC	33 664,70 €	33 664,70 €

Après examen, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à :

- solliciter cette subvention de **7 609 €** auprès de l'Etat (DRAC) relative au programme de restaurations 2015 des musées de Poitiers.
- signer tout document ou convention à intervenir

La recette sera encaissée à la **sous-fonction 322 – chapitre 13 – Dotations et participations (service gestionnaire 5140)**.



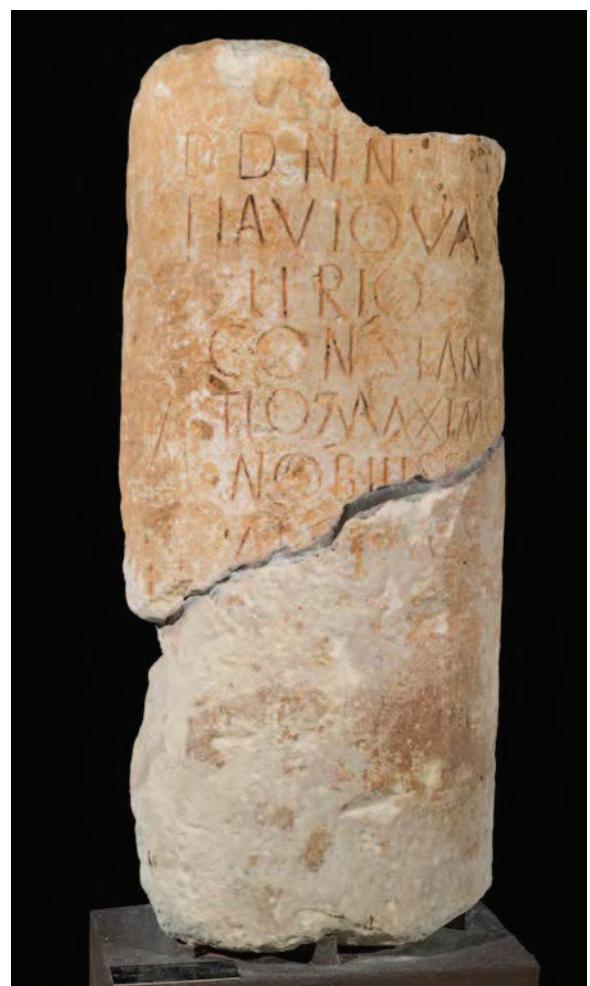
M0852_835-2-1_A2010-0104



M0852_947-21-11_1018-5-44-N



M0852_947-21-15_Y2009-5179



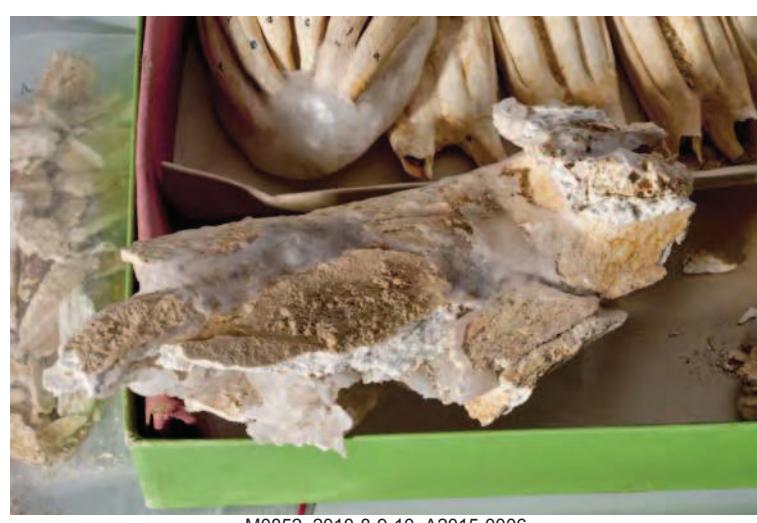
M0852_2008-0-6-270_J2008-1256



M0852_899-3-1_1022-T 019



M0852_977-7-1_A2009-0111





M0852_986-9-14 (7)_M2006_1394



M0852_986-9-14 (07)_M2006-1394



M0852_986-9-14 (8)_M2006_1392



M0852_986-9-14 (17)_M2006_1398



M0852_986-9-14 (18)_M2006-1397



M0852_986-9-15 (1)_M2006_1401



M0852_986-9-15 (3)_M2006_1402



M0852_986-9-19 (2)_M2006_1379



M0852_986-9-20 (4)_M2006_1417